

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Réaffectation essence réservoir 50

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Raffinerie du Midi

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Stephane Courcoux - Gérant Directeur Raffinerie du Midi

RCS / SIRET

5 4 2 0 8 4 5 3 8 0 0 1 6 5

Forme juridique

SARL

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
1. Installations classées pour la protection de l'environnement	Le site est soumis à autorisation sous la rubrique 4734-2: Produits pétroliers spécifiques et carburants de substitution - Régime AS (SEVESO Seuil Haut)
a) Autres installations classées pour la protection de l'environnement soumises à autorisation	Le projet consiste en la réaffectation d'un réservoir actuellement dédié au stockage de distillat (gazole, fioul) en essence. La rubrique concernée est la même et la quantité sera légèrement inférieure. Le projet n'a aucun impact sur les rubriques ICPE.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste à:

- Réaffecter le réservoir 50 en essence (actuellement dédié au stockage de distillat)
- compartimenter la cuvette 2 en créant un muret de rétention dans la sous cuvette du réservoir 50 afin de limiter les effets potentiels liés au risque d'épandage dans la sous cuvette du réservoir 50.

Les travaux de compartimentage, d'une durée prévisionnelle de deux mois, consistent à réaliser des fondations et construire un muret de rétention d'une hauteur d'environ 2 m40 par coulage béton.

Le réservoir 50 fera l'objet d'une opération décennale classique et sera équipé afin de pouvoir stocker de l'essence.

4.2 Objectifs du projet

L'objectif du projet est de pouvoir répondre à la demande croissante en terme de flux essence qui est une réalité nationale, accentuée par une augmentation de l'offre par les constructeurs automobiles des véhicules hybrides qui couplent actuellement une motorisation systématiquement essence avec un moteur électrique. Ceci induit la nécessité d'augmenter la capacité essence du parc de stockage national et notamment au niveau du dépôt RM de Dijon.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

La durée prévisionnelle des travaux est de deux mois. Les différents éléments prévus pour le projet sont:

- Installation amenée matériel
- Réalisation des fondations
- Réalisation du mur de compartimentage
- Remise en état et repli chantier

- Tous les équipements / engins / EPI /sont prévus de classe ATEX
- Pour le chantier, un train de banches linéaire de 10 par 2,40 m de hauteur sera utilisé pour le coulage béton
- Une grue mobile sera utilisée de façon ponctuelle pour assurer la logistique chantier - phase amenée et repli uniquement
- Un chariot élévateur rotatif type manitou avec treuil de levage pour le transfert / manipulation de matériel dans la cuvette pendant toute la durée du chantier

Le personnel du chantier sera présent sur site en nombre limité (environ 5 personnes incluant le chef de chantier). Lors de la phase chantier, les émissions sonores, les émissions de poussières et de gaz d'échappement ainsi que les vibrations des différents engins de chantier seront limitées à la durée des travaux et ne seront pas de nature à modifier notablement la qualité de l'air. Dans un souci de limiter au maximum les nuisances, les entreprises utiliseront du matériel conforme aux normes en vigueur et les travaux auront lieu en journée.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le mode de fonctionnement restera similaire à l'exploitation actuelle à savoir:

- Réception par train, des produits essences et distillats
- Stockage dans les réservoirs existants et chargement au poste de chargement camion des produits stockés.

Seul le produit stocké dans le réservoir 50 change. L'essence est déjà stockée et véhiculée dans la cuvette 2.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le site est soumis à autorisation selon l'arrêté préfectoral du 9 août 2001.

Le projet a été présenté à l'administration. Il a été convenu de présenter un formulaire au cas par cas pour estimer si la modification était substantielle. L'interprétation de l'exploitant est que le projet n'impacte pas les rubriques ICPE actuellement soumises et le Porter à Connaissance joint en annexe a pour objectif de démontrer la compatibilité du projet:

- en terme d'incidence environnementale

- vis à vis de l'aléa PPRT actuel

- selon les critères d'acceptabilité définis dans la matrice MMR du ministère conformément à l'arrêté du 29 septembre 2005 et selon les méthodologies définies dans la circulaire du 10 mai 2010.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Réaffectation du réservoir 50 en essence actuellement en distillat (avec restriction de niveau par rapport au stockage actuel de distillat de 10440 m3)	8873 m3
Redéfinition de la surface de sous cuvette 50 pour diminuer le potentiel de dangers lié au risque d'épandage d'essence (actuellement 2284 m²)	956 m²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Raffinerie du Midi
Site de Dijon
10 rue des Verriers
21000 Dijon

Coordonnées géographiques¹

Long. 0 5 ° 0 3 ' 6 5 " 9 Lat. 4 7 ° 3 0 ' 0 2 " 89

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

Le réservoir 50, a été construit en 1965, et est actuellement autorisé en distillat par arrêté du 9 août 2001.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La ZNIEFF la plus proche se trouve à près de 4 km du site. Il s'agit de ZNIEFF de type 1: Lac et carrière du Lac Kir
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone couverte par un arrêté de protection biotope la plus proche se situe à près de 4 km du site
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site se trouve dans la zone de prévention du bruit du département de la Côte d'Or. Dans l'environnement urbain de la métropole, PPBE concerne principalement les voies de communication terrestres et aériennes. Le projet n'a pas d'impact sur le trafic et n'est pas générateur de bruit particulier.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site se trouve en dehors du site patrimonial remarquable le plus proche d'après la consultation de l'atlas du Patrimoine
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La ville de Longvic est concernée par le PPRN de Longvic approuvé par arrêté préfectoral le 10 juin 2001, valant servitude d'utilité publique. Ce PPRN a pour objet de délimiter les zones concernées par ce risque et de réglementer de manière pérenne les usages du sol dans ces zones. Un Plan de Prévention des Risques Technologiques (P.P.R.T.) a été prescrit le 21 juin 2010 et approuvé en novembre 2017 autour de l'établissement RAFFINERIE DU MIDI sur le territoire des communes de DIJON et LONGVIC.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Dans le cadre de l'arrêté d'autorisation du site RM de Dijon, un suivi piezométrique est assuré semestriellement
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le bassin de l'Ouche est concerné par une zone de répartition des eaux (ZRE) prescrit par arrêté du 25 juin 2010
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone Natura 2000 la plus proche du site est située à près de 4 km du site (Combes de la côte dijonnaise)
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site RM Dijon est à l'origine du PPRT. Le porter à connaissance en annexe du présent formulaire précise les mesures prises pour que le projet soit sans incidence sur le PPRT
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le trafic de camion global restera dans les mêmes ordres de grandeur qu'actuellement dans la mesure où l'augmentation du trafic essence induit une diminution du trafic distillat. A terme des livraisons d'Ethanol par train seront envisagées en substitution de camions. Dans ce cadre une moyenne de 1 train de 1000 m3 par mois pourrait se rajouter au trafic actuel, soit 12.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	La réaffectation du réservoir 50 en essence ne modifie pas le fonctionnement des installations (installations de stockage et de transfert de produit utilisant des pompes). Le projet n'a pas d'impact en terme de nuisances sonores.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet ne sera pas à l'origine d'odeur spécifique. L'activité restant celle du stockage d'hydrocarbure. L'essence sera stockée dans le réservoir 50 muni d'un écran flottant permettant de limiter les émissions de COV.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>La réaffectation du réservoir 50 en essence ne modifie pas le fonctionnement des installations (installations de stockage et de transfert de produit utilisant des pompes). Le projet n'a pas d'impact en terme de nuisances vibratoires.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>La réaffectation du réservoir 50 en essence ne modifie pas le fonctionnement des installations (installations de stockage et de transfert de produit utilisant des pompes). Le projet n'a pas d'impact en terme de pollution lumineuse.</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>La réaffectation du réservoir 50 en essence génère une augmentation des COV, inhérente au stockage d'essence rendu nécessaire par l'évolution des consommations. Il est à noter que la très bonne fiabilité de l'URV (99% pour une exigence réglementaire de 90%) permet une très bonne optimisation actuelle du taux de COV. La projection future présente une augmentation de 0,7 t en considérant la projection de la consommation orientée biocarburant (éthanol) pour une déclaration moyenne annuelle actuelle de 10 t.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le procédé de stockage et de transfert de produit hydrocarbure ne génère aucun rejet liquide autre que la récupération des eaux de pluie traitées dans un décanteur. Le projet n'impacte pas les surfaces imperméabilisées et les rejets liquides contrôlés trimestriellement en sortie du décanteur ne sont pas impactés par la réaffectation du réservoir en essence</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>La production de déchets du site est essentiellement liée à la maintenance et aux travaux. Il y aura essentiellement une production de déchets liés à la vidange du réservoir 50 (production de boues et eaux mélangées d'hydrocarbures), en tout état de cause cette vidange reste prévue dans le cadre de l'opération décennale du réservoir 50. Ces déchets considérés seront éliminés selon les filières adéquates habituelles. Le projet n'aura pas d'impact sur la production de déchets.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Un Porter à Connaissance a été rédigé présentant l'analyse en terme d'impacts environnementaux liés au projet et une partie étude de dangers. La construction d'un muret de rétention permet de réduire le potentiel de dangers lié au stockage d'essence et ainsi de contenir les effets d'un scénario d'accident de type UVCE dans le périmètre du PPRT.

Des mesures organisationnelles et techniques ont été définies en tant que Mesures de Maîtrise de Risques (MMR) dans le cadre de cette étude.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Raffinerie du Midi considère qu'il n'est pas nécessaire que le projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale dans la mesure où l'activité reste équivalente, à savoir stockage et transfert d'hydrocarbure selon les mêmes modes d'approvisionnement et de livraison, sans impact en terme de rubrique ICPE, et par la mise en place de mesure de maîtrise du risque permettant de ne pas augmenter le niveau de risque industriel comme présenté dans le PAC.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Paris

le, 07/06/2022

Signature


Stéphane COURCOUX
Gérant